Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

# Chats errants : un appel à projets pour soutenir l'action des communes et des EPCI



**Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a ouvert un appel à projets qui a pour objectif de soutenir les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) volontaires dans la gestion des chats errants. En application de la loi de finances pour l'année 2024, le ministère mobilise à cette fin une enveloppe de 3M€. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mardi 10 octobre.**

Les demandes de financement concernant les chats errants visent principalement les actes vétérinaires d'identification et de stérilisation, et les éventuels frais connexes. Le taux de financement est fixé à 100% pour les dépenses éligibles, sous réserve d'un plafond de 100 000€ pour les projets les plus importants.

Ce financement est attribué dans le cadre de l'expérimentation prévue par la loi du 30 novembre 2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Cette loi prévoit la mise en place de conventions entre l'État et les maires ou les présidents des collectivités territoriales et EPCI volontaires afin d'améliorer la gestion et la prise en charge des populations de chats errants ou en divagation et d'articuler les compétences et les moyens de chaque signataire dans cet objectif.

Pour solliciter une subvention, les communes et EPCI doivent répondre à l'appel à projets figurant sur la page 'Soutien aux  projets de gestion des chats errants'. Les candidatures à l'appel à projets sont ouvertes jusqu'au 10 octobre 2024.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du Plan national pour améliorer le bien-être des animaux de compagnie du Gouvernement, dont l'un des objectifs est l'amélioration de la gestion de l'errance canine et féline en France.

---

# La Fondation Orange lance deux appels à projets en faveur de l'accès à l'apprentissage et à la culture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026




**La Fondation Orange, créée par la société de télécommunications éponyme, lance les appels à projets 'Apprendre autrement' et 'Diffusion et accès à la musique France' sur tout le territoire français. Les associations sont invitées à déposer leurs dossiers avant le lundi 30 septembre pour le premier appel à projets, et avant le mardi 1er octobre pour le second.**

La Fondation Orange œuvre au quotidien pour l'éducation grâce au numérique, afin de donner de nouvelles chances à des jeunes et des femmes en insertion sociale et professionnelle, mais aussi pour la diffusion et l'accès à la musique pour tous. Pour ce faire, elle vient de lancer deux appels à projets.

'Apprendre autrement' est à destination des associations soutenant les jeunes en difficulté ou proposant des solutions éducatives qui sont invitées à proposer la réalisation d'un projet collectif permettant l'apprentissage des compétences transverses (le travail collectif, la créativité, la communication et l'esprit critique). Ce projet, mené par des jeunes en difficulté entre 13 ans et 25 ans, aboutira à un outil concret répondant à un besoin local.

'Diffusion et accès à la musique France' est destiné aux associations et structures de création et diffusion musicale, aux ensembles musicaux, chœurs et orchestres, aux festivals musicaux, ainsi qu'aux maisons d'opéras et scènes musicales.

**L'appel à projets 'Apprendre autrement'**

Les projets proposés devront répondre à un besoin par une réalisation concrète et permettre de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

développer des compétences transverses, de lever les freins, de reprendre confiance en soi, de remobiliser, d'exprimer ses talents, et de jouer un rôle dans la société. Ils devront également inclure l'utilisation du numérique (machines numériques (FabLab), logiciels, réseaux sociaux…).

Les associations ont jusqu'au lundi 30 septembre pour déposer leur dossier en ligne. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés entre les 18 et 22 novembre. Ils seront soutenus durant un an, qui peut s'étendre à une période de trois ans maximum s'il y a une demande de renouvellement.

*Pour en savoir plus sur cet appel à projet et déposer un dossier, cliquez ici.*

**L'appel à projets 'Diffusion et accès à la musique France'**

Les projets qui obtiendront un soutien de la part de la Fondation devront rendre la musique accessible à des publics et dans des territoires qui en sont habituellement éloignés, créer des passerelles qui relient la musique classique et la voix à d'autres univers artistiques, et favoriser l'intégration des jeunes générations de musiciens. Le tout, en intégrant trois éléments essentiels : la parité, l'égalité, et l'environnement (communication numérique, festival écoresponsable, empreinte territoriale, empreinte carbone, etc).

Les structures qui souhaitent candidater ont jusqu'au mardi 1er octobre pour déposer leur dossier en ligne. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés entre le 19 novembre et annoncés mi-décembre.

*Pour en savoir plus sur cet appel à projet et déposer un dossier, cliquez ici.*

---

# RisingSUD aide les PME à évoluer vers des modèles circulaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

**L'agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud risingSUD a été choisie par la Commission européenne pour déployer le programme Up2Circ. Ce dernier vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à évoluer vers des modèles circulaires et ainsi, accroître leur compétitivité et leur résilience.**

Selon une étude réalisée par le cabinet OPEO, l'ensemble des modèles économiques aura changé d'ici 2026 sous la pression de la demande, des collaborateurs, de la réglementation, de la concurrence, de la volatilité des prix ou bien de la rareté des matières premières. C'est pour cela qu'a été créé le programme Up2Circ, afin que les PME prennent d'ores et déjà les choses en main.

Le programme propose un accompagnement complet, entièrement financé par la Commission européenne, qui prend en compte un diagnostic de maturité circulaire, des formations en ligne, une mise en réseau avec des pairs européens, ainsi que des financements, jusqu'à 15 000€ pour une étude de faisabilité et jusqu'à 50 000€ pour un démonstrateur.

Plusieurs appels à projets sont programmés jusqu'en 2026. Pour candidater au premier, ouvert jusqu'au 15 novembre prochain, il suffit de contacter Mathilde Mauvais, en charge du programme Up2Circ à risingSUD, à l'adresse mail mmauvais@risingsud.fr afin de programmer un diagnostic et de qualifier le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

projet. Il faut également déposer sa candidature sur le site du programme avant le 15 novembre.

Lire également : ‘RisingSUD fait sa rentrée à la Lustrerie Mathieu’

V.A.